L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 JUILLET 1871. 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI 26 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy, au No 47, rue des Magasins—quincaillerie, clous, selles, fers à ferrer les chevaux.

Par Bg. Toutant, à 11½ heures, en débarquement du brick "Delphine", en face de la rue St-Philippe—Vermouth, cassis, amandes, vin Banyuls, muscat, etc. Et à 11 heures, rue Dauphine entre Quartier et Esplanade—Beau mobilier, glaces, pendules, tableaux, objets d'art, argenterie, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 34 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

ATTENTION!

Vente à 11 heures, d'un beau mobilier, à la résidence de M. R. Piaggio.

A 11 heures P. M. sur la Levée en débarquement du brick Delphine, vermouth, vin, amandes, etc. Voir les avis d'encan par Eugène Toutant.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

Deux Prétendants.

Nous avons publié, dernièrement, une lettre du comte de Paris qui a passé presque inaperçue, tellement elle était pauvre de la forme et dépourvue d'idées. Un style d'écolier ne sachant pas encore écrire, un ton embarrassé sous lequel on sent le vain effort d'une pensée ou un sentiment, le tout assaisonné d'une pointe maladroite et grossière contre les Bonapartistes, voilà toute l'épître du chef de la maison d'Orléans. Les partisans du régime parlementaire ont pour idéal du souverain un roi qui règne et ne gouverne pas, un roi-soliveau. Eh bien! nous croyons que le comte de Paris est précisément l'homme qui leur convient. C'est une nullité princière des mieux caractérisées. Nous ne nous étonnons plus des prétentions du duc d'Aumale à la présidence de la république. Un prince ambitieux qui a pour chef de famille un neveu comme le comte de Paris, doit songer à le supplanter. C'est, d'ailleurs, dans les traditions de la famille d'Orléans.

Après la lettre du comte de Paris qui a dû donner aux Français une assez piètre idée de la valeur intellectuelle du petit-fils de Louis Philippe, est venue la proclamation du comte de Chambord que nous avons reproduite hier.

Dans ce document ce n'est ni le style ni l'idée qui font défaut, mais on peut dire que c'est un anachronisme en beau langage. Les légitimistes qui n'ont pas suivi la France sur les chemins de l'exil ont été frappés de stupeur en lisant l'appel que le revenant des Croisades adresse à la France. Henri IV et son panache blanc, François Ier, Jeanne d'Arc et Saint-Louis sont assurément de grandes figures historiques, mais les évoquer n'est pas le moyen de faire vibrer la fibre nationale d'un peuple dont les souvenirs ne remontent guère au-delà du siècle présent et de la révolution de 1789 qui l'a fait ce qu'il est.

Le comte de Chambord, parlant en roi et s'intitulant Henri V, se place, comme la république de Louis Blanc, au-dessus du suffrage universel qu'il consentira cependant à octroyer. Quand il promet de reprendre, en lui restituant son "véritable caractère le mouvement national de la fin du dernier siècle" il rouvre toute la série de la porte du passé et il se tourne vers ce qui aurait pu le conduire au trône de France.

Le comte de Chambord, fils des rois de France, était une idole vénérée d'une affection respectueuse et il gardait, par cela même, un certain prestige. Il a eu l'imprudence de faire entendre sa voix et de se montrer tel qu'il est : un prince élevé sur les bords de l'exil et nourri uniquement des souvenirs du passé. Il a perdu la meilleure de sa force.

Nous pouvons donc dire qu'à moins d'un de ces événements imprévus, la légitimité restera à l'état de roi dans certaines familles, sans revenir dans le domaine des faits.

Mais si la restauration de la branche ainée des Bourbons est hors de cause, celle de la branche cadette n'en reste pas moins [illegible]. M. Thiers, son idéal est [illegible] gouvernement constitutionnel [illegible] modelé sur les [illegible]. Tout en se trouvant [illegible] chef du pouvoir au bénéfice [illegible] premier ministre M. Thiers [illegible] la France le gouvernement de [illegible]. Il sait que son pouvoir dépend du caprice de la droite. Au premier échec sur la question de Rome pour [illegible] un second sur la question [illegible], après avoir vu éliminer ses [illegible] M. Thiers sent qu'il [illegible] son tour.

Sorti de conditions exceptionnelles, entendu par les nécessités qui créèrent la crise civile succédant à la guerre étrangère, le pouvoir de M. Thiers redeviendrait, ce que sont les nécessités qui [illegible] la tranquillité [illegible] les conflits d'intérêts et les ambitions de partis. Un homme aussi fin que M. Thiers doit chercher dans une nouvelle combinaison la stabilité qui lui manque.

Quand Napoléon était président de la République, ses revues de Satory étaient le prologue de son coup d'Etat. Les diners princiers de M. Thiers nous font l'effet d'être ses revues de Satory. Non pas qu'il veuille procéder comme a fait Napoléon le 2 décembre, M. Thiers est trop parlementaire pour avoir recours à de pareils moyens. Mais, en le voyant réunir autour de lui les fils et les petits-fils de son ancien roi, nous voyons là un parti pris de les mettre en évidence et une mise en scène qui doit préparer les voies au rétablissement de ce que le grand-père du comte de Paris appelait "la meilleure des Républiques."

LA DESTITUTION DE DEUX RECORDERS.—Le gouverneur Warmoth est un véritable Richelieu. A peine revenu il ramène sous sa férule ceux des administrateurs municipaux qui tentaient de s'en écarter. Le conseil vote sur les mandats métropolitains une ordonnance contraire à celle qu'il avait votée en l'absence du dictateur. Il y a un recorder, celui du Premier District, qui à grossièrement manqué à son devoir, le Conseil destitue le recorder du Second et celui du Sixième District parce que ceux-ci sont opposés à M. Warmoth. Ce n'est que le commencement des décapitations. On nomme des assassins aux emplois publics pourvu qu'ils soient dociles, mais pas de pitié pour les fonctionnaires qui ne veulent pas reconnaître l'omnipotence de notre gouverneur. La lutte entre les deux factions radicales est engagée; nous tiendrons nos lecteurs au courant des péripéties qu'elle subira.

SOIRÉE MUSICALE.—Les élèves de l'Institut St-Simon, dirigé par Mme Faunet, ont donné, lundi soir, dans la Loge de la Parfaite Union, une soirée musicale en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. Les divers morceaux du programme, chants, solos et duos de chant et de piano ont été rendus à la satisfaction générale, et les compositions et récitations ont passé en motifs de succès. Nous félicitons les élèves, les professeurs et la directrice sur les résultats obtenus dans les différentes branches de l'enseignement pendant l'année scolaire qui vient de prendre fin.

PUBLICATIONS ILLUSTRÉES.—Nous avons reçu de MM. Roux Rey & Bech, 25, rue Royale, les derniers numéros de l'Illustration et du Monde illustré, du Petit Journal pour rire et des Bons Romans. On trouve, au magasin de ces messieurs, les journaux et publications des dates les plus récentes.

—On sait que les départements ont souscrit à l'emprunt avec le plus louable patriotisme.

Voici à ce sujet quelques chiffres qu'ont leur éloquence:

Marseille a souscrit pour 30 millions.
Toulouse et la Haute-Garonne pour dix-neuf millions.
Rouen pour 38 millions.
Le Havre pour 36 millions.
Elbeuf pour 5 millions.
Le Mans pour 3 millions.
Angers pour 10 millions.
La Loire-Inférieure pour 34 millions.

—Le Journal des Débats annonce que M. Ambroise Thomas est nommé directeur du Conservatoire; M. Perrin quitte définitivement l'Opéra et prend la direction du Théâtre-Français, en remplacement de M. Edouard Thierry.

Le successeur de M. Perrin n'est pas encore désigné.

—Sous peu de jours commenceront les débats de l'affaire de l'Internationale de Marseille.

Une lettre du général Palikao.

Le Figaro publie la lettre suivante, que M. le général de Palikao a adressée à M. le président de la commission d'enquête ordonnée par l'Assemblée nationale sur les événements du 4 septembre 1870. Cette lettre est écrite très simplement et empreinte d'un cachet remarquable de sincérité et d'impartialité :

Paris, le 16 juin 1871.

Monsieur le président,

Je trouve dans le compte-rendu officiel de la séance de l'Assemblée nationale du 13 juin, le discours très étendu de M. le général Trochu, qui me met en cause dans l'intérêt de sa défense, relativement aux événements du 4 septembre 1870.

Il m'oblige à rompre, à mon grand regret, le silence que je m'étais imposé depuis nos malheurs. J'attendu, pour le faire, que la commission d'enquête et son président fussent nommés.

Je ne suivrai pas le général Trochu dans la discussion stratégique qu'il a entamée sur la direction à donner à l'armée de Châlons; le général Trochu doit le savoir mieux que personne, les plans que l'on caresse avec le plus d'ardeur ne réussissent pas toujours. Bientôt, par de nombreux arguments et par des exemples tirés de l'histoire passée et contemporaine, je réduirai à néant tout ce qu'il a dit à ce sujet; aujourd'hui, je me bornerai à préciser les faits en contradiction avec certaines détails fournis par le général.

Je ne m'arrêterai pas à la conversation que le général a pu avoir avec l'impératrice-régente à son retour du camp de Châlons; je ferai seulement remarquer qu'il eût été de son devoir de se rendre d'abord chez le ministre de la guerre, son chef et par conséquent son intermédiaire hiérarchique auprès de la régente.

Il est vrai que le général ayant annoncé à l'impératrice qu'il représentait l'empereur, a pu se croire dégagé de son devoir. Je ne viens de connaître sa visite que par le Journal officiel du 14 juin.

Le général me reproche d'avoir changé d'attitude vis-à-vis de lui; en effet, et voici pourquoi :

Jusqu'au 7 décembre 1866, j'avais eu très peu de relations avec le général Trochu; à cette époque eut lieu à Compiègne la réunion de la commission présidée par l'empereur pour la réorganisation de l'armée.

Le hasard nous plaça l'un près de l'autre; souvent nos idées furent concordantes, notamment en ce qui touchait la suppression de la tour sur la dotation de l'armée.

J'avais alors la meilleure opinion du général, je l'ai manifestée plus d'une fois.

Bientôt j'ai eu à regretter la publication d'un ouvrage, dans lequel il résumait, en partie, plusieurs des opinions émises dans la commission et la sous-commission. Cette divulgation de la part d'un général français n'était pas sans de graves dangers; l'événement a pu le prouver!

Le 10 août, je fus appelé à une position que j'étais loin d'avoir ambitionné; ainsi que tous mes collègues, je ne l'avais acceptée que par patriotisme; ce que j'avais demandé, c'était un commandant actif devant l'ennemi. Je ne pus l'obtenir.

Mon premier acte, en arrivant au ministère de la guerre, fut de reconstituer une armée avec les corps isolés et par de nouvelles créations. Il fallait placer à la tête de ces corps d'armée des généraux capables, et mon premier choix se porta sur le général Trochu que j'appelai au commandement du 12e corps, le premier prêt; avant de le désigner, je fis prier le général de se rendre au ministère; je lui fis part de mes intentions à son égard; il en parut très satisfait.

Cette nomination surprit quelques personnes, en raison des sentiments politiques qu'elles supposaient au général; mais j'avais une telle confiance en sa loyauté, que, causant avec plusieurs de mes collègues, je leur disais : "S'il arrivait malheur à M. le maréchal Mac-Mahon, le général Trochu prendrait le commandement en chef de toute l'armée de Châlons, comme le plus ancien général commandant un corps d'armée, et je serais tranquille!"

J'étais donc un ministre de la guerre bienveillant pour le général, et disposé à utiliser ses talents militaires.

Il partit pour le camp de Châlons, et revint bientôt à Paris, en vertu de l'ordre dont il a donné lecture à la Chambre, mais en ramenant avec lui les dix-huit bataillons de gardes mobiles de ce camp.

Quelle part le général a-t-il prise au bouleversement de mes projets, je l'ignore encore?

Je dois avouer que le retour si prompt et si peu prévu de ces bataillons fit naître dans mon esprit un sentiment fâcheux, car ils étaient un des éléments constitutifs du 12e corps d'armée à Châlons.

Chacun sait la bravoure des enfants de Paris devant l'ennemi, et personne n'ignore les dangers que leur présence à Paris devait faire naître, de telle sorte qu'au lieu de ces dix-huit bataillons, dans un cas donné, pouvaient opérer des prodiges en dehors de la capitale [illegible]...

J'avais fait armer ces bataillons avec des chassepots [illegible]...

Je dus à mon tour [illegible] l'impératrice, la déclaration au général Trochu [illegible]...

Le général ajoute qu'il se sépara de moi dans un état de dissentiment possible; il oublie donc qu'il me pouvait alors exister de dissentiment entre nous; j'étais son chef, et pour qu'il comprit bien notre position respective, je le lui rappelai en conseil des ministres.

Je trouvais que le gouverneur de Paris faisait de trop fréquentes proclamations dans l'une d'elles, il disait aux mobiles venus du camp de Châlons, qu'ils avaient le droit d'être à Paris et d'y rester. Déjà ces troupes avaient donné la preuve de la plus grande indiscipline au camp de Châlons, avaient proféré des cris séditieux; n'était-ce pas faire un nouvel appel à cette indiscipline que de reconnaître à des soldats un autre droit que celui d'une obéissance passive?

A propos de cet ordre, je crus devoir lui reprocher de prendre trop souvent une initiative qui ne lui appartenait pas, en dehors du ministre de la guerre, et fatigué des embarras qu'il suscitait chaque jour au gouvernement, je déposai mon portefeuille, et je ne le repris que sur les instances de mes collègues pour continuer avec eux la tâche ingrate qui nous incombait, et sous la condition que le gouverneur reconnaîtrait l'autorité du ministre de la guerre. Le général Trochu protesta de son dévouement respectueux pour moi; ce furent ses propres paroles.

Je crois devoir aussi rectifier le fait relatif à une interpellation adressée au général par un membre du conseil, qui lui dit, qu'à tort sans doute, on lui prêtait des intentions peu favorables à l'empire, et lui demanda comment il se comporterait vis-à-vis de l'émeute, si elle venait à se produire.

Le général répondit en entrant dans une longue série de considérations morales, ne répondant pas à la question posée, sur laquelle on insista de nouveau pour avoir une réponse catégorique. Elle fut détaillée, péremptoire, et se termina par l'assurance positive de son dévouement à l'impératrice-régente et au gouvernement de l'empereur.

M. le général Trochu se plaint de ne plus avoir eu de communications avec moi; mais il ne tenait qu'à lui d'en avoir en venant au ministère, où j'étais absorbé par des occupations sans nombre.

Quant à sa présence au conseil des ministres, il y fut appelé chaque fois qu'il se traitait une question rentrant dans ses attributions, et il y était admis chaque fois qu'il le désirait. Mais je dois avouer franchement qu'au milieu des affaires si urgentes qui se traitaient dans ces moments critiques, on redoutait généralement la longueur des discours que le général entamait avec sa grande facilité d'élocution.

Le général parle aussi de l'état de disgrâce dans lequel il se croyait; cependant il était président du conseil de défense, et un maréchal de France, ainsi que plusieurs généraux d'un mérite incontestable, avaient accepté la position de simples membres de ce conseil, sans avoir cru à une disgrâce.

L'idée de me représenter comme lui étant hostile provient certainement chez le général d'un sentiment d'amour-propre blessé; car, dans une des dernières séances du Corps législatif, un député de la gauche ayant émis l'opinion que la Chambre devait désigner un général pour prendre le commandement, je répondis de la tribune, que j'occupais en ce moment : "Je sais quel est le général dont vous voulez parler, mais je lui crois trop d'honorabilité pour accepter ce qui serait contraire à son devoir."

Personne n'ignorait alors la confiance que l'extrême gauche de l'Assemblée accordait au général Trochu.

Le 3 septembre, il me semble qu'il eût été mieux de la part du général de venir me trouver pour se plaindre à moi des ordres directs que j'avais donnés au commandant de la place de Paris; j'aurais pu lui donner l'explication de ces ordres qui n'ont eu d'ailleurs, d'autre effet, que de blesser son amour-propre, puisque quelques lignes plus bas, je vois dans son discours surpris, que s'il eût été chargé de donner les ordres, lui-même, l'événement eût été le même, résultat.

Dans la matinée du 4, le conseil se réunit comme d'habitude et ne se sépara qu'à onze heures et demie, les ministres devant se rendre à la Chambre; il n'y avait donc auprès de l'impératrice-régente aucune des personnes que leur devoir appelait ailleurs : tout le monde connaissait aussi bien que le gouverneur de Paris les périls de la situation.

Je quittai le dernier le Corps législatif. J'avais énergiquement lutté contre les émeutiers dans la salle des Pas-Perdus, jusqu'au dernier moment, exposé aux brutalités d'une foule ameutée contre moi par un député de l'extrême gauche, et je ne fus arraché des mains de ces hommes égarés que par M. le lieutenant-colonel Barry, mon aide-de-camp, et M. le capitaine de Brimont, mon officier d'ordonnance.

Il me restait un dernier devoir à remplir, celui de me rendre auprès de l'impératrice-régente.

Il était trois heures quand j'arrivai aux Tuileries; à cette même heure la garde quittait ses postes, et la foule avait envahi la cour et les appartements du palais; l'impératrice était partie, personne ne savait où elle s'était retirée. Il m'était donc impossible de prendre ses ordres.

Je rentrai au ministère vers quatre heures; la révolution était maîtresse dans Paris, par l'insurrection toujours si coupable mais surtout en présence de l'ennemi victorieux.

A cinq heures, je reçus la visite de M. le général Trochu venant m'annoncer qu'il me remplaçait au ministère de la guerre; il ajouta qu'il désirait avoir mon opinion sur ce qu'il devait faire; il ne me parla pas de sa rencontre avec M. Jules Favre, non plus de ce qu'il avait fait pendant la journée.

Je répondis au général qu'au milieu de désordres qui pouvaient entraîner les plus grands malheurs, la présence des hommes d'ordre, comme lui, ne pourrait qu'être utile.

Il ne pouvait me demander, et je ne pouvais lui donner de conseils sur ce que sa conscience pouvait lui dicter; je ne l'ai pas revu depuis.

Ce que dit M. le général Trochu de l'accablement douloureux dans lequel il me trouva est exact en tout point. Depuis la veille, je croyais mon fils unique tué à Sedan, et tous les pères peuvent apprécier quelle perte je croyais avoir faite.

Le sentiment du devoir à accomplir m'avait soutenu jusqu'au dernier moment, et j'en avais donné des preuves dans les journées des 3 et 4 septembre.

Je n'ai jamais été animé de sentiments hostiles contre M. le général Trochu; il m'a mis en quelque sorte en demeure de contester plusieurs de ses assertions; je ne l'ai fait qu'avec le sentiment de l'appréciation la plus impartiale et la plus véridique.

Veuillez agréer, etc.

GÉNÉRAL COMTE DE PALIKAO.

—On continue avec activité les perquisitions à Belleville et dans les quartiers avoisinants. On a trouvé des flacons de pétrole, des mèches incendiaires, de l'argent caché, et on a arrêté de nombreux individus, notamment des femmes qui ont opposé la plus vive résistance aux soldats, et qu'il a fallu porter en quelque sorte à la prévôté.

De très nombreuses arrestations ont eu lieu aussi dans le dix-septième arrondissement. La police a cerné une partie de la rue de Lévis, et fouillé les caves de plusieurs maisons où la présence d'armes enfouies lui avait été signalée. On a trouvé plusieurs remingtons.

—On n'a pas oublié le zouave Jacob, le fameux guérisseur qui a occupé les badauds de Paris, dans ces temps bienheureux où les badauds étaient moins dangereux qu'aujourd'hui. Eh bien! savez-vous ce qu'est devenu ce charlatan? Il faisait partie du 20e corps dans l'armée de la Loire, et il a été fusillé le 28 novembre comme traître et espion. Depuis trois mois, ce misérable allait chaque jour rendre compte aux Prussiens de la situation de l'armée française.

CHRONIQUE LOCALE.

LES NÉGOCIANTS EN SUCRE ET LES HANGARS SUR LA LEVÉE.—Une délégation des marchands de sucre a eu hier, à l'Hôtel-de-Ville, une conférence avec les autorités municipales, dans le salon du maire, pour expliquer les inconvénients qu'ils étaient obligés de subir pour le débarquement du sucre. Ils se plaignent surtout du hangar qui est le plus près du fleuve et demandent qu'il soit éloigné ou enlevé. Ils demandent aussi que le temps pendant lequel le sucre peut rester sur la levée à son débarquement soit prolongé.

D'autre part, un comité de courtiers de sucre s'est rendu auprès du maire pour protester contre les exactions de la compagnie des hangars, dont les opérations leur sont si nuisibles dans leurs affaires avec les grocers de la ville, qu'elles leur enlèvent tout leur bénéfice.

Les inconvénients signalés sont graves, et les autorités municipales y doivent pas hésiter à y porter remède. Un des hangars est en effet trop près du fleuve et donne lieu à un encombrement intolérable. Il faut qu'il disparaisse, et s'il est reconstruit ailleurs, il faut que ce soit sur une partie beaucoup plus basse de la Levée pour faire descendre le débarcadère des sucres au lieu de le faire monter; il faut en outre que si cette double opération se fait, le hangar appartienne à la ville. Il serait par trop stupide de réparer aux frais de la communauté, les erreurs commises de la compagnie et de lui en abandonner le bénéfice.

D'autre part, il faut refaire le tarif et donner satisfaction aux négociants. Ce n'est pas pour faire hausser le prix du sucre que les frais de Levée que les hangars devaient être construits, mais bien au contraire pour le faire baisser en épargnant au sucre le déchet causé par un mauvais entrepôt. Quand nous disons que le tarif doit être refait, nous voulons dire qu'il doit être respecté tel qu'il a été fixé dans le contrat de la Compagnie avec la ville. On se plaint pas de ce tarif-là, mais bien de celui que la Compagnie y a arbitrairement substitué.

RÉVOCATION.—On verra dans notre rapport sur la dernière séance du Conseil de ville, que M. Eug. Staës a été révoqué de sa place de recorder du Deuxième District sans qu'on puisse en connaître la raison. M. Cockrem, sur l'introduction de cette mesure, ayant obstinément refusé de dire pourquoi M. Dumont, recorder d'Alger, a été compris dans la même disgrâce. Nous croyons pouvoir dire ici que M. Cockrem et les quatre autres administrateurs de ville qui ont voté avec lui, n'ont été que des instruments et qu'ils ont très probablement agi à l'instigation d'un homme à qui ils ne peuvent rien refuser.

LE MEURTRE, RUE MAGNOLIA.—Les mêmes témoignages que ceux que le coroner avait reçus ont été donnés devant le recorder du Premier District, en conséquence, W. F. Rogers a été renvoyé devant la Première Cour de District, sur l'accusation d'avoir tué Albert Myers.

VOL RUE DE CHARTRES.—Lundi, dans la nuit, un vol considérable de chaussures a été exécuté dans le magasin de M. L. Aliadie, au coin des rues Dumaine et Chartres. Les voleurs sont entrés au moyen de fausses clés et les marchandises ont été emportées en charrette sans aucun doute, car on n'aurait pu emporter autrement pour $3,000 de souliers et de bottes. Il y avait dans le magasin un coffre-fort que les voleurs n'ont pas essayé d'ouvrir. Il est étonnant que la police ne les ait pas surpris. Aussi le chef de police Badger s'est-il cru obligé de suspendre de leur service les deux officiers de nuit de la rue Dumaine et Chartres, et le capitaine McCann doit formuler une accusation contre eux.

DÉTOURNEMENT.—Lundi, l'officier spécial Pierson est revenu ici avec James Hogan, l'infidèle caissier de M. D. C. Johnston. Hogan, avant de partir, avait laissé chez sa femme environ $3,000 de l'argent détourné. Cette somme a été recouvrée par le capitaine Malone. Le reste sera probablement perdu. Hogan a été envoyé en prison par le recorder Houghton. L'arrestation a été faite à Mount Sterling, Illinois.

NOYÉ.—Un nommé Alexander Greve est tombé du pont du Chef-Menteur, dimanche dans la nuit, et s'est noyé. Le corps n'a pas été trouvé. On dit que Greve a un frère qui demeure dans le voisinage des ateliers du chemin de fer de Jackson.

NOYÉ.—Martin Rooney, Irlandais, âgé de 35 ans, tombé par-dessus bord du navire à vapeur Fire-Fly, s'est noyé.

CONSEIL DE VILLE.—Réunion hier à midi, sous la présidence du maire Flanders.

L'ordonnance allouant $50,000 pour payer les warrants de la police métropolitaine dus pour 1870-71, par la paroisse d'Orléans; allouant $45,000 pour payer le mois de juin dernier et autorisant l'émission de certificats de dette en échange de warrants bleus qui concernent plus particulièrement la ville, est adoptée.

L'ordonnance accordant le droit de passage pour un chemin de fer partant de la jonction des rues Camp et Prytanée et allant au fleuve Mississippi, sur la ligne inférieure de la propriété Foucher, Sixième District, est adoptée.

M. Delassize présente une ordonnance pour acheter un terrain et y élever un asile pour les fous, au moyen d'une émission de bonds de la ville jusqu'à concurrence de $100,000. L'ordonnance est lue une fois et déposée.

Une résolution relative à la vente d'un contrat pour paver en blocs carrés de pierre la rue de la Douane, de la rue des Remparts à la rue Dauphine, est adoptée.

M. Cockrem, administrateur des améliorations, présente le préambule et la déclaration qui suivent et demande que les "Proceedings" (motions) soient adoptés : Attendu que par la 6e section de l'acte No 46 de 1871, connue comme la charte amendée, le pouvoir et la fonction de révoquer tous les officiers de la charte sont conférés au Conseil de ville de la Nouvelle-Orléans, qui l'exercera à son gré à la majorité des votes,

Il est déclaré et ordonné par le dit Conseil, que E. Staës, recorder du Deuxième District, et A. Dumont, recorder du Cinquième District, (rive droite du fleuve), sont révoqués de ces offices qu'ils occupent respectivement; que le secrétaire du Conseil leur notifiera immédiatement ce procédé et que le gouverneur sera aussi informé de la vacation de leurs offices.

Le maire demande que la motion soit tranchée par écrit.

M. Lewis demande s'il y a quelque accusation contre ces officiers.

M. Cockrem dit qu'il n'y en a aucune dans le "proceeding". Il soutient que la motion n'a pas besoin d'être couchée par écrit.

M. Shaw fait observer que l'acte de la Législature autorisant le "proceeding" avait été adopté après l'adoption des règlements du Bureau.

La majorité vote contre la décision du président qui, par conséquent, y tenait de ce [illegible].

Le moment de statuer sur la motion étant venu, M. Bonnano dit qu'il votera affirmativement parce que le gouverneur pourra renommer les mêmes officiers, s'il le veut, ce qui donne lieu à de grands éclats de rire.

M. Lewis annonce qu'il votera négativement, parce qu'aucune accusation n'est proférée contre ces officiers qu'on veut révoquer.

Le "proceeding" est adopté par un vote de 6 contre 2.

Ont voté oui—MM. Cockrem, Shaw, Bonnaletk, Delassize et Bonnano.

Ont voté contre—MM. Lewis et Walton.

Le Conseil alors s'ajourne.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches transmises à "l'Abeille."

Le Comité Central démocratique de l'Indiana.

Hendricks mis en avant pour la présidence.

Un républicain devant le comité des Ku-klux.

Les Américains et les Mexicains se disputent les Kickapoos.

Affaires de France.

Favre offre toujours sa démission que Thiers refuse.

Négociations entre Républicains modérés et Républicains radicaux.

Tentative de fusion.

Le comité du Budget.

Il propose de nouveaux droits.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Versailles, 25 juillet—Le président Thiers a refusé d'accepter la démission offerte de Jules Favre comme ministre des affaires étrangères. La convocation des cours martiales est positivement annoncée pour le 31 juillet.

Liverpool, 25 juillet.—Arrivés, les navires Record et Northampton, de la Nlle-Orléans.

Dublin, 25 juillet.—Un grand meeting a eu lieu samedi à Lloyds Hill, comté de Meath, pour protester contre l'éviction d'un grand nombre de fermiers. On a menacé de violence, si cela était nécessaire, pour résister aux objections.

Paris, 25 juillet.—On parle toujours de l'intention où est Favre de donner sa démission de ministre des affaires étrangères.

On espère que les cours reprendront leurs séances régulières lundi.

Versailles, 25 juillet.—Les républicains modérés de l'Assemblée négocient une union avec les radicaux de la gauche.

Le comité du budget propose de lever de nouveaux droits jusqu'à concurrence de 600 millions de francs.

Madrid, 25 juillet.—Le gouvernement espagnol a, sur la demande du général Sickles, autorisé le Señor Lopez Roberts, ministre espagnol aux Etats-Unis, d'agir suivant une clause du traité de Washington, clause qui institue une commission mêlée de trois membres pour le règlement des réclamations américaines contre la Grande Bretagne.

Señor Roberts a reçu aussi l'autorisation d'exercer les fonctions de troisième commissaire ou de tiers-arbitre.

Le gouvernement espagnol dans une réponse amicale au général Sickles a déclaré qu'il n'était pas opposé aux lois de neutralité telles qu'elles ont été formulées dans le traité de Washington.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 25 juillet.—Une injonction ayant été obtenue contre le Bureau des travaux publics pour l'empêcher de placer $4,000,000 de bonds, les travaux ont été arrêtés dans les rues, avenues et allées, etc., et nombre de journaliers sont sans emploi.

Parmi les témoins entendus sur les Ku-Klux aujourd'hui, il y avait un membre du grand juri d'Oxford, Mississippi. Il a dit qu'il était républicain; que leur investigation sur les désordres, montrait que la politique n'avait rien à faire avec eux; que plusieurs taxes avaient triplé; que des maîtres d'école leur avaient été envoyés à $60 par mois; qu'ils n'étaient pas contents des bâtisses que les comtés pouvaient fournir, mais qu'il leur en fallait de nouvelles pour leur tenir moyen de 25 écoliers nègres.

La cohabitation des nègres avec des blanches à toujours provoqué des attaques, mais la majorité des cas est toujours provenue du vol.

Washington, 25 juillet.—Un rapport reçu au Bureau indien, aujourd'hui, dit que les Kickapoos maintenant au Mexique, sont divisés entre eux sur leur retour en ce pays; mais les chefs les plus influents visiteront la tribu des Kansas qui veut avoir une réserve pour tout le peuple sur le Territoire Indien, laquelle réserve serait située à une distance de la frontière du Texas.

L'agent qui a été envoyé au Mexique afin d'engager les Kickapoos à revenir dit que ces Indiens sont près de Santa Rosa, dans le Coahuila, et il mentionne comme une singularité qu'une commission mexicaine y était arrivée depuis une semaine seulement et qu'elle avait donné aux Kickapoos des bestiaux et du maïs. Les Mexicains sont anxieux de retenir les Kickapoos par la raison que s'ils partent, la communauté sera envahie par les Mescaleros, Apaches, Lepans et autres Indiens maraudeurs; que les Kickapoos sont l'unique défense des Mexicains et que leurs travaux et leur commerce sont choses d'assez grande importance pour eux.

L'objet de notre gouvernement en désirant le retour de ces Indiens et leur établissement dans une réserve, est d'en finir avec leurs déprédations sur la frontière du Texas, chose à laquelle ils sont encouragés par les Mexicains.

Les Chutes du Niagara, 25 juil.—Le sénateur Fenton a été sérénadé et a parlé ici ce soir. Dans le cours de son adresse, après avoir déclaré qu'il était entièrement dévoué au parti républicain, il a dit qu'il avait été représenté en quelques endroits comme ayant des vues sur la candidature présidentielle.

La suggestion était fondée sur une fausse interprétation de ses sentiments. Il désire seulement que le prochain candidat personnifie pleinement les principes du parti et soit capable de le conduire à la victoire.

NOUVELLES DIVERSES.

St Louis, 25 juil.—Un violent orage de grêle a visité le comté de Pike, Missouri, et a détruit le maïs et le tabac.

Le rapport d'après lequel les chefs indiens Satanta et Big Tree avaient été tués quand ils tâchaient de s'évader, est faux. Ils ont été jugés tous deux et trouvés coupables de meurtre au premier degré.

Un vol d'express a été commis sur le chemin de fer de Mobile et Ohio, dans le comté Hickman, Ky., samedi dernier dans la soirée. Trois hommes sont montés dans le train à Union City et à Moscow, et quand le train s'est arrêté, deux des voleurs sont partis et un troisième est resté sur la plate-forme. Quand le train est parti de la gare, les deux coquins ont sauté dans le char de l'express, se sont rendus maîtres du messager et ont pris $20,000 dans le coffre-fort. Ils ont ensuite arrêté le train, sauté à terre et ont disparu dans les ténèbres.

New-York, 25 juil.—Le travail pour convertir en bourse de coton la bâtisse du Hanover, rue Perle, commencera immédiatement et sera fini en novembre. Les frais seront de 40,000 à 50,000 piastres.

Indianapolis, 25 juil.—Le comité démocratique central d'Etat a résolu, à l'unanimité, que dans Thomas A. Hendricks il reconnait le choix de la démocratie de l'Indiana pour la présidence en 1872 et recommandé qu'on fasse tout effort honorable pour assurer sa nomination et son élection.

San Francisco, 25 juillet—La ligue des mineurs continue à être la terreur du comté d'Amador. Une force d'hommes qui ne font pas partie de la ligue sont assiégés, mais ils sont résolus à tenir. Des troupes seront envoyées sans délai sur les lieux. E. B. Hatch, teneur de livres d'Amador, a été assassiné par la ligue, mais avant de tomber il a réussi à tuer un chef de la ligue.

Atlanta, 25 juillet—La Cour Suprême de Géorgie, dans l'affaire d'injonction du chemin de fer de Macon et de l'Ouest, a décidé aujourd'hui en faveur des fermiers.

Le général Gordon part ce soir pour Washington. Il est appelé par le comité des Ku-Klux.

Boston, 25 juil—Dans une réunion, tenue hier, où les chemins de fer du Pacifique de l'Union, Chicago, Burlington et Quincy, Hannibal et Santa Fé, Chicago et du Sud-Ouest, et Atchison Topeka à Santa Fé, étaient représentés, il a été convenu de construire un pont sur le Missouri à Atchison, le travail devant commencer immédiatement.

La compagnie de la Branche centrale a pris des arrangements pour étendre cette voie de manière à la relier au chemin du Pacifique de l'Union de centième méridien.

New York, 25 juillet—Arrivés à destination, les steamers City of London et Lyon.

St-Louis, 25 juil.—A midi, aujourd'hui, un wagon du tramway, sous la conduite d'un cocher et d'un conducteur, s'est arrêté à la station de [illegible] entre les rues Quatrième et [illegible], pour [illegible] le paquet [illegible] d'un message dans l'allée. Le messager laissa le wagon à la charge du cocher et, pendant son absence, deux hommes ont sauté dans le wagon, ont bâillonné le conducteur et ont jeté le cocher dans le fond du wagon et se sont enfuis. Un homme de police a pris le wagon et le conducteur. Un homme et un jeune garçon ont dit à la station qu'ils avaient vu les deux hommes sauter du wagon avec les paquets. Le cocher leur dit qu'il avait été volé et ils lui offrirent d'enlever le bâillon, ce qu'il refusa. La somme volée est de $33,000 en argent et de $85,000 en bons de chemins de fer, adressés à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Kansas.

Les voleurs ont laissé quantité de petits paquets sans les ouvrir. Ils contenaient $1000 en or.

MARCHES EUROPEENS.

Londres, 25 juillet au soir—Consolidés 93 1/2. Bonds 92 1/2.

Paris, 25 juillet—Rentes 56.77.

Liverpool, 25 juillet—Coton plat et sans changement. Uplands 9 1/2. Orleans 9 1/2.

MARCHES AMERICAINS.

New York, 25 juillet—Coton calme. Vendu, 1,887 balles. Uplands 20 3/4. Orleans 21 1/8.

Argent facile. Sterling 110 1/2 à 1/4. Or, 112 1/4 à 3/8. Gouvernements plats. Louisiane 63 et 63. Levées 72 et 64.

Savannah, 25 juil—Coton calme. Middling 19 1/2 à 1/2. Stock 5,141.

Mobile, 25 juil—Coton plat et nominal. Middling 19 1/4. Stock 8,485 balles.

Charleston, 25 juil—Coton calme. Middling 19 1/2. Stock 3,312 balles.

Galveston, 25 juil—Coton calme. Bon Ordinaire 16 1/2. Stock 12,580 balles.

Memphis, 25 juillet—Coton plat. Middling 19 à 19 1/4.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Vicksburg, 25 juil—Descendant : Les steamers Pike, Indiana. Temps chaud et nuageux. Le fleuve baisse.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe à la Loutre, 25 juillet.—Arrivés, le steamer Sarah, du lac; la goëlette Angelina, en 7 jours de Ruatan avec des fusils.

(Dépêches d'hier soir.)

Londres, 25 juillet—Le Standard publie les détails d'une série de tremblements de terre qui ont eu lieu récemment dans une des îles Philippines. Plus de 200 personnes ont été ensevelies. On a retiré 60 corps. Le reste des habitants a fui et l'île est entièrement dépeuplée.

Londres, 24 juillet—Le Pape peut quitter Rome au premier moment. On a fait des préparatifs pour le recevoir dans un château, à Ponte Corsica; Valez, propriétaire du château, s'est entendu avec le cardinal Antonelli et doit mettre l'endroit à la disposition du Pape.

Il y a un mouvement en France pour garantir au Pape la souveraineté temporelle sur la Corse.

Le Pape désire publier un syllabus sur l'occupation de Rome par le gouvernement italien, et déclarant que les mesures qui lui retirent tout son pouvoir temporel sont nulles.

Des mesures ont déjà été prises à Rome pour le choix de prochain Pape. On propose de choisir un homme dont les idées soient modérées et non ennemies de l'Italie, et par ce moyen effectuer un compromis avec le gouvernement italien. On parle du cardinal Camillo di Pietro.

La manière dont l'Assemblée française a disposé des pétitions relatives au pouvoir temporel du Pape est l'équivalent d'un dépôt sur la table.

Londres, 25 juillet.—Les dépêches de Madrid sur la récente crise ministérielle ont été quelque peu confuses et mal rendues, et il paraît maintenant que les membres du Cabinet formé par le maréchal Serrano ont prêté le serment d'office. Nombre d'officiers ministériels ont offert leur démission.

Washington, 25 juil.—L'honorable Thomas Hardeman, de Macon, Géorgie, a déclaré devant le comité des Ku-Klux aujourd'hui qu'il ne connaissait pas d'organisation de Ku-Klux; que les blancs et nous pas les noirs, étaient exclus des polls par l'intimidation, les nègres ayant pris possession des polls. Il n'y avait aucune violence ou opposition organisée contre la loi, excepté une fois qu'une troupe de nègres, cerna le gouverneur et d'empêcher un nègre qui avait voté le ticket démocratique, mais la tentative fut aisément comprimée.

San Francisco, 25 juillet—Les grévistes des mines d'Amador ont renouvelé leurs outrages. Ils ont tué Thomas Hatch, le teneur de livres de l'établissement. On enverra des troupes aujourd'hui.

New-York, 25 juillet—Charles Dyke, aide-ingénieur de Fulton, dans son premier essai de navigation à vapeur sur l'Hudson, et ingénieur du premier steamer descendu de l'Ohio par le Mississipi à la Nouvelle Orléans, est mort à l'âge de 85 ans.

L'EMPEREUR DU BRÉSIL A ROUEN.

L'empereur du Brésil vient de donner une dure leçon de convenance au général prussien qui commande à Rouen : nous en empruntons le récit à un de nos confrères du Havre :

Pedro II, dit-il, est arrivé le 28 juin à Rouen, venant de Bordeaux, par un train spécial entré en gare de la rue Verte à six heures un quart du soir.

Les autorités civiles, M. le préfet à leur tête; M. Niel, consul du Brésil; M. Rosetel, consul du Portugal, attendaient ce souverain, qui voyage avec sa famille.

En quittant son wagon-salon, dom Pedro II serra très chaleureusement la main de M. Lizot, préfet de la Seine-Inférieure, et les personnes de son entourage firent à notre premier magistrat le meilleur accueil.

L'empereur du Brésil, né le 2 décembre 1825 est dans sa quarante-sixième année; il est fils de dom Pedro Ier et de Léopoldine-Caroline, archi-duchesse d'Autriche.

Dona Januaria, sœur du chef actuel de l'Etat brésilien, l'une, dona Francisca, de Bragance fut mariée au prince de Joinville en 1843.

Cette princesse accompagnait l'empereur, et venait rejoindre son époux, le prince de Joinville, arrivé à Rouen à dix heures cinquante-cinq minutes du matin.

C'est à l'hôtel d'Angleterre que sont descendus l'empereur et les membres de sa famille, en attendant leur prochain départ pour le Hâvre, qui devait avoir lieu le lendemain matin à six heures.

Le hasard a voulu que je fusse témoin d'une scène, dont le souvenir s'est gravé pour longtemps dans ma mémoire.

Le soir, à sept heures vingt minutes, la foule était grande sur la promenade de la Petite-Provence. On regardait une compagnie du 33e régiment d'infanterie prussienne en bataille devant l'hôtel d'Angleterre, et un groupe d'officiers supérieurs—toujours prussiens—en grande tenue, joyeux comme s'il s'agissait de célébrer un nouveau triomphe.

L'occasion était unique en effet pour eux; ne s'agissait-il pas de montrer au nouvel hôte de la France, à l'empereur du Brésil, ce que c'était qu'un peuple vaincu; et la façon dont la Prusse sait ménager le patriotisme des malheureux que l'adversité a si cruellement éprouvés!

Et pour cela, ils avaient revêtu leurs plus beaux uniformes, leurs cordons et leurs plaques—et leur musique jouait l'hymne du triomphe!

Le drame et la comédie, tout à la fois!

L'empereur descend de voiture, il tient un sac à la main, son air est froid, sévère... il reçoit et il subit le discours du général, et lui répond ces simples mots :

"Je regrette, général, que vous ayez cru devoir déranger tant de monde en cette circonstance."

Puis saluant, et pour éviter de passer devant le front des troupes prussiennes, l'empereur tourne derrière la statue de Boïeldieu et entre promptement à l'hôtel.

Les officiers prussiens, hommes froids, comme on sait, ne sachant guère leurs désappointements. Quelques minutes s'écoulent, puis la compagnie fait par le flanc droit et défile, musique en tête, devant le balcon... vide...

La foule siffle.

Puis, lorsque le dernier casque a disparu sur le quai, l'empereur paraît au balcon, le public qui affluait tout à l'heure, le salue par des hourras.

L'empereur rentre aussitôt, mais les quelques instants qui viennent de s'écouler, et l'émotion qui se lit sur son visage prouvent qu'il avait su apprécier la population rouennaise et les doubles manifestations dont il venait d'être l'objet.

LES HÔTES DE CHISLEHURST.—Le Soir donne quelques renseignements sur la situation morale et physique de l'empereur Napoléon III à Chislehurst; nous les reproduisons comme étant de nature à intéresser nos lecteurs, mais sans en garantir l'authenticité.

Un de mes amis, qui revient d'Angleterre, m'apporte d'intéressants détails sur la famille impériale, retirée comme on sait, au château de Chislehurst. Tandis que de toutes parts on représente Napoléon III comme se préoccupant beaucoup de préparer, par tous les moyens, le retour de sa dynastie, sa santé qui donnait, il y a un an, des inquiétudes à ses médecins, s'est considérablement affaiblie. L'ex-empereur a beaucoup vieilli, son cerveau semble s'endormir peu à peu et son état général se traduit par une torpeur qui le laisse absolument insensible à la marche des événements. Veut-on aborder avec lui l'exposé de telle ou telle question politique, il écoute un moment distrait et silencieux, et finit par tomber dans une somnolence que l'entendre toujours les mêmes phrases, et dégoûté du pouvoir.

L'impératrice a seule le don de fixer son attention, lorsqu'elle lui fait le tableau des actes qu'il pourrait encore accomplir et des espérances qu'elle n'a pas perdues. Elle est devenue l'âme de la maison. C'est elle qui trace le tableau de ces actes [illegible] Napoléon III, M. Piétri, travaille maintenant avec elle, plus qu'avec l'empereur. Il arrive à Chislehurst de nombreuses demandes de secours adressées par d'anciens fonctionnaires de l'empire. On répond invariablement par un refus. L'impératrice va fréquemment à Londres avec son fils. C'est son unique distraction. Quant à l'empereur, ses promenades ne dépassent pas les limites du parc. Il reçoit très peu de divers personnages français

et anglais les requêtes d'audience. Mais il ne consent que rarement à répondre affirmativement. MM. Duperré, Piétri, Conneau, Fillon et Mlle Lermina forment à eux seuls le personnel appelé à vivre au près des exilés.

(Communiqué.)

Séance de l'Association des Citoyens.

Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1871.

L'association des Citoyens a été formée dans le but d'empêcher toute augmentation ultérieure de la dette publique, d'assurer la réduction de la taxe, le renvoi des officiers incompétents et corrompus et la réparation des abus flagrants. Elle ne s'est jamais proposé de faire une croisade à la Don Quichotte contre toute chose [illegible]... [illegible]

Il est notoire que depuis la guerre, la dette de la ville a été portée à environ 21 millions de piastres et que celle de l'Etat a été reconnue judiciairement comme excédant la limite constitutionnelle de 25 millions [illegible]...

[illegible]

Donations actuelles	$8,000,000
Donations de terres, privilèges accordés, etc., sur la Levée	1,000,000
Capital en "side road," à partir de Vermilionville	2,500,000
En tout	$11,500,000

Et ces sommes ont été effectivement données à une compagnie pour construire un chemin qui de l'avis même des ingénieurs [illegible]...

Le chemin est, sans nul doute, nécessaire, mais nous ne concevons pas que par cette raison nous soyons forcés de le construire [illegible]...

Maintenant, nous avons quelques mots à dire au sujet de la Levée du Lac. On prétend qu'elle serait utile sous trois rapports : 1o La salubrité; 2o La protection contre l'inondation; 3o L'augmentation dans la valeur de certains lots de ville avoisinants.

Sur le premier point, nos médecins les plus habiles ont rapporté que la santé de la ville [illegible]...

[illegible]

Geo McGIBBON & Co

141 - - - Rue du Canal - - - 141

COIN BOURBON.

Désirent appeler l'attention de leurs amis et de leurs clients sur leur choix complet de MARCHANDISES A BON MARCHÉ reçues par les derniers arrivages de New-York et de l'Europe—

Mousseline Suisse à bon marché.
Nansous
Mulle
Linons Victoria
Linons Bishop

Assortiment—Un assortiment complet de Calicos à bon marché.

Mousselines
Linons
Barèges
Popelines Lisle

Un assortiment complet de Toiles d'Irlande, Toile à draps, Serviettes, Damas table, Serviettes Huck, Dessus de table en crash et toile, etc.

—ET—

Chemises de peau en mérinos Zéphir gris.

Pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

Veuillez venir examiner les marchandises, et vous assurer des prix.

Geo. McGibbon & Co., No 141 de la rue du Canal.

22 juil—4t Coin Bourbon.

Cow Peas. Cow Peas.

150 BOISSEAUX de FEVES de la Caroline. A vendre par F. E. DURAND, 27, rue Vieille-Levée.

EAU DE VICHY.

Nous venons de recevoir de l'eau fraîche de VICHY. CELESTINS, GRANDE GRILLE, HAUTERIVE, HOPITAL.

Nous la vendrons en gros et en détail. FREDERICKSON & HARTE, Au No 130 de la rue du Canal, Batiment Touro.

EPONGES.

De toutes qualités—fines et grosses, grandes et petites.

Eponges velours de Turquie, supérieures,
Eponges de bain, de Venise,
Eponges de chirurgiens,
Eponges de voitures,
Eponges de tableaux, &c., &c.

des centaines de pièces, à vendre par FREDERICKSON & HARTE, au No 130 de la rue du Canal, Bâtiment Touro.

En débarquement de la 'Delphine,' de Marseille.

1,000 paniers HUILE SUPERIEURE, Plagniol,
caisses VERMOUTH, Noilly Pratt & Co,
MUSCAT FRONTIGNAN, Noilly Pratt & Co.
caisses CASSIS DU MONT-D'OR, Noilly Pratt & Co.
barriques VIN BANDOL, Gaunez,
VIN BERGASSE,
balles AMANDES, Waltz.

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD.

Change sur Paris.

Nous annonçons à nos amis et au public que nous avons recommencé à tirer sur Paris. Nous sommes prêts à fournir du change sur cette ville en traites à la convenance des acheteurs.

LAFFITTE, DUFILHO & CIE.

Blanchisseuse et Gardienne d'Enfants.

On demande une BLANCHISSEUSE et une GARDIENNE d'enfants, rue d'Orléans, no 130, entre St-Claude et Tréme.

Gardienne d'Enfants.

On demande une GARDIENNE d'enfants. Une Française serait préférée. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser rue Ste-Anne, encoignure St-Claude.

En Débarquement du navire "Delphine," de Marseille.

100 barriques Vin rouge, Bandol, Roubaud,
paniers Huile Plagniol, qts,
caisses Muscat, Noilly Prat,
Cassis du Mont-d'Or Noilly Prat,
caisses Eau de fleurs d'Oranger, Requeni,
balles Amandes Princesses et régulières.

A vendre par C. MARIGNY, Vieille Levée.

A VENDRE à des conditions libérales, UNE BELLE TERRE située sur le Bayou des Cannes, près de Mandeville, paroisse St-Tammany, contenant 1,800 arpents, richement boisée de pins, chênes, bois gras, etc., convenant pour une briqueterie ou moulin ou tout autre genre d'industrie.

Pour plus amples informations, s'adresser à A. COUSIN, Jr., No 119, Promenade Carondelet, Vieux Bassin, entre Rocheblave et Dorgenois.

Aux Poseurs de Tuyaux à Gaz.

Le Cahier des Charges pour la pose des tuyaux de gaz du Nouveau Théâtre des Variétés est déposé au bureau du soussigné. On recevra des propositions au No 2 de la rue Carondelet, au second étage, jusqu'au 1er août.

H.-M. HARROD, Architecte.

COMPAGNIE PELICAN DE GAZ.

BUREAU.

Au coin des rues Carondelet et Canal.

USINE, AU No 128 DE LA RUE DRYADES

Cette Compagnie est maintenant prête à recevoir des ordres pour MACHINES A GAZ PORTATIF, pour MAISONS, MANUFACTURES, MAGASINS, SUCRERIES, CORRIDORS, HOTELS, BOLISES, etc. Ces machines offrent tous les avantages des autres et coûtent moins. Le public est invité à venir les examiner au bureau et à l'usine.

WM. McCULLOCH (Ancien surintendant de l'usine à Gaz de la Nouvelle-Orléans), Surintendant.

Avis spécial aux Ingénieurs et aux Mécaniciens.

Huile Virginie Occidentale ou de chêne blanc, pour éclairage.

Nous venons de recevoir un approvisionnement de cette célèbre HUILE D'ECLAIRAGE que les juges déclarent supérieure à tout ce qu'on a employé jusqu'ici.

MORAN, NOBLE & WOODS, Marchands de groceries en gros, au 8 et 32 de la rue Delta et 36 et 12 de la rue Front.

Nlle-Orléans, 26 juin 1871.

Je ne me sers de cette huile pour les machines du bateau à vapeur James Howard. Elle est supérieure à toutes les huiles que j'ai employées jusqu'ici. C. BRANDON, Ingénieur du bateau à vapeur James Howard.

Avis.

A partir du 1er juillet dernier, mon fils est intéressé dans mes affaires, et tiens ma procuration de banque. A. ROUSSET.

Avis de Société.

Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison H. C. COLOMB & CO., pour le commerce du café aux Nos 25 et 26 de la rue Natchez. H. C. COLOMB, P. A. POUSSINE.

Whisky Dexter.

Les marchands de groceries sont informés qu'à partir de cette date je ne vendrai plus mon WHISKY DEXTER en quantités au-dessous de vingt-cinq barils. JULES TARDOS.

Mr OLIVIER CARRIERE a un intérêt dans notre maison à partir du 1er juillet 1871 et signera le nom de la maison. A. CARRIERE & Co.

ANTOINE CARRIERE. EMILE L. CARRIERE. OLIVIER CARRIERE.

A. Carrière & Co.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, Importateurs de Vins, Eaux-de-vie, etc., No 21 rue Bienville.

Reçoivent régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, Huile d'Olive, etc.

Change à vue et à terme, en sommes à la convenance des acheteurs, sur New York, Londres, Paris, Bordeaux et payable dans les villes principales de France.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Le Doc eur J. B. PEREZ,

CABINET—Au No 110 de la rue Carondelet, coin Lafayette.

Ayant une expérience de plus de vingt ans dans le traitement des maladies secrètes, [illegible]...

Avis.

Le DR CHS. DELERY a l'honneur d'annoncer aux familles de la Nouvelle-Orléans qui [illegible]...

Changement de Cabinet.

Le DR. O. ANFOUX a transféré son cabinet et sa résidence au No 217 de la rue du Canal, près Rampart. [illegible]

Musé Docteur BONOMO,

Au No 30 de la rue Bourbon, se recommande comme médecin pour toutes les maladies de femmes et enfants [illegible]...

Changement de Domicile.

Mme E. RAPOSSE, ACCOUCHEUSE, [illegible]...

GRANDE MISE EN VENTE!

40 pour cent

Au dessous du PRIX COUTANT.

AUX

Cent Mille Paletots.

MICHEL LION,

197 ET 199... VIEILLE-LEVÉE... 197 ET 199

En Face du Marché français.

Habillements tout faits pour hommes et jeunes gens.

$100,000 de marchandises écoulées en 30 jours chez MICHEL LION.

Encore $200,000 de marchandises à vendre, toujours à 40 pour cent au-dessous de prix coutant, pour du comptant, et qui doivent être écoulées dans le plus bref délai.

MICHEL LION ayant l'intention de quitter le détail, prévient le public qu'il a encore un grand assortiment d'habillements d'hiver et d'été, pardessus, etc. qu'il écoulera à des prix excessivement réduits.

Aussi, quantité de Chapeaux de dernier genre, Chemises, Caleçons, Chaussettes, Malles, Valises, etc, etc.

Placez votre argent dans cette occasion extraordinaire, faites vos provisions pour l'hiver, aucune spéculation ne vous rapportera 40 pour cent.

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir examiner le stock.

POUR FAIRE DES SOLDES.

Le public, convaincu de ce bon marché incroyable, n'a pas cessé depuis un mois d'acquérir dans ces vastes magasins et a déjà enlevé pour $100,000 de marchandises.

Vu la foule se pressant continuellement et pour éviter la perte de temps, le public est prévenu que toutes les marchandises sont marquées en chiffres définitifs, chacun peut donc se servir lui-même.

Inutile de faire l'éloge des vêtements confectionnés que l'on trouve chez MICHEL LION, sa réputation pour la coupe et la bonne qualité est trop bien établie à ce sujet.

Surtout ne vous laissez pas tromper, adressez-vous au grand drapeau avec l'inscription AUX CENT MILLE PALETOTS s'étalant en face du marché à la viande, et pour déjouer quelques imitateurs voulant induire le public en erreur, lisez bien les annonces et entrez à l'enseigne du grand drapeau.

AUSSI—A vendre à de bonnes conditions, l'installation du magasin et de la manufacture.

Université de Saint-Louis.

Cette institution, connue si favorablement, depuis longues années, de tous les citoyens de la Louisiane, ouvrira ses cours le 4 septembre 1871.

Elle offre à tous ses élèves les conditions nécessaires pour acquérir rapidement UNE INSTRUCTION CLASSIQUE ET COMMERCIALE COMPLÈTE.

CONDITIONS :

Pension, enseignement, blanchissage, etc. (par année scolaire de 10 mois) $250.

Pour les détails, voir le prospectus que l'on trouvera chez MM. Von Phul Bros, F. Conery & Son, J. T. Moore & Co, J. C. Rogers & Co., A. Miltenberger & Pollock, Nlle Orléans.

F. X. STEINTRERECK, Président, St-Louis, Mo.

Externat de Demoiselles.

No 41 Rue Toulouse.

Mlle A. M. ROUX prévient ses amis et les familles que le nombre de ses élèves l'ayant obligée de prendre un local plus grand, elle a transféré son Externat de la rue St Pierre à la rue Toulouse No 41 où les enfants trouveront des classes aérées et une grande cour pour leurs récréations. Mlle A. M. Roux profite de cette occasion pour remercier les parents du bienveillant patronage qu'ils lui ont accordé et qu'elle s'efforcera de toujours justifier par l'attention et les soins qu'elle donne à ses élèves.

EDUCATION.

L'INSTITUT ST. JOSEPH, situé No 212, rue d'Orléans, informe le public de la cité qu'il continuera ses classes, sans interruption, jusqu'à la Noël prochaine.

Prix, de 1 à 5 piastres par mois. Pension, 15 piastres par mois.

SPÉCIALITÉS FRANÇAISES

Reçues par les derniers arrivages DU HAVRE.

CAPSULES Mathey Caylus, Matico, Mothes et Ricord
CIGARETTES Espic
DRAGÉES Cubébine, Ergotine, Lactate fer,
ELIXIR de [illegible]
ELIXIR Pepsine Grimault & Grimault;
FER réduit Quevenne & Grimault;
GRAINS-SANTÉ du Dr. Rasé.
GRANULES Dentaine Grimault & Pelletier
Hydrocotyle Lépine.
INJECTIONS Brou, Fortin, Matico et Ricord
KOUSSO Grimault.
LIQUEUR GOUDRON Guyot & Grimault.
PAPIER à cautère
PASTILLES Belloc, Dethan, Lactates de chaux et Vichy
PEPSINE Boudault & Grimault
PERLES d'Ether, Phénol Bobœuf
PHOSPHATE Fer Leras.
PILULES Blancard, Dehaut et Vallet;
PURGATIF et Vomitif Cotton,
SIROP Delabarre, Digitale, Labelonye, Hypophosphite Chaux
SIROP Fion, Iodure fer et Manganèse, Lactocarium
SIROP Pyro Phosphate fer Robiquet, Quina ferrugineux Grimault.
VIN Quinium, Quinquina ferrugineux, Seguin; QUINA Laroche.

A vendre par F. MONTEUX & CO., Coin Chartres et Bienville.

Association de l'Hôtel St. Louis.

MONSIEUR HENRI DU CATEL est autorisé à recevoir des souscriptions au capital de l'Association de l'Hôtel St. Louis. E. D. MIOTON, Président.

Le Ventilateur en Fil de Fer.

CE VENTILATEUR, suspendu aux portes et aux fenêtres, non-seulement empêche le passage des mouches, des moustiques et des autres insectes, mais sert de jalousie, admet plus facilement l'air, sans obscurcir la lumière [illegible]... No. 1 1/2 de la rue Carondelet. J. B. HURLBERT.

POUR BORDEAUX.

Le trois-mâts barque français NOUVEAU MEXIQUE, capitaine Lanoix, est prêt à recevoir, son chargement au complet [illegible]... FUENTES & CHALARE, 38, rue Vieille Levée. GEORGE A. FOSDICK & Co, 74, rue Carondelet.

Pour Rouen, France.

La barque-citerne française de première classe TAFFICAINE, capitaine Rota, est prête prochainement. Elle a de très beaux emménagements et prendra des passagers pour le Havre, Paris et Bordeaux. Billets pour les stations de chemin de fer depuis Rouen compris dans le prix du passage.

Pour petit fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à bord, en face du Marché français, ou à R. H. DIXEY, No 87, rue de l'Union.

J. A. FLORAT,

Pharmacien en face du Nouveau-Bassin, au 283, rue des Remparts.

A l'honneur d'informer les sociétaires de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle qu'il a été nommé pharmacien pour le Premier District. Le Dr. Escoubas y donnera ses consultations de 8 1/2 à 9 1/2 heures du matin.

Nlle-Orléans, 13 juillet 1871.

A Louer.

Le MAGASIN A TROIS ETAGES, situé rue du Canal, No 58, près de la Douane. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. S'adresser au No. 64, rue de la Chaussée, au 1er étage.

A Louer.

Le magasin No 40 de la rue Royale, à bas prix, à dater du 1er octobre, s'adresser à GIBSON & AUSTIN, No 5 rue Carondelet.

A VENDRE. Un beau COTTAGE, situé dans un des meilleurs quartiers du Deuxième District, [illegible]...

Maison à Louer,

36, rue Derbigny, entre Douane et Bienville.

Une grande et belle maison, sept chambres, de maître, dépendances, éclairée au gaz, cour pavée; air et eau par citernes, puits, écurie, &c. Le tout récemment restauré. A louer, cinquante piastres par mois. S'adresser chez LAFITTE, DUFILHO & CO., No 19 rue St Louis, ou au No 26 rue Royale.

DENTISTES.

Dr. C. BLANKE,

DENTISTE.

416 et 418 St-Charles 416 et 418

Entre Terpsichore et Euterpe, N. O.

EXTRACTION DE DENTS SANS DOULEUR

Opérations faites à prix très modérés.

Le Dr. Charles E. Keller

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, trois maisons après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du protoxide d'azote.

Préservez vos dents.

J. A. CASSADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN DENTISTE

Rue du Canal [illegible]

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

$20 Seulement $20.

LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à sa clientèle et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bienfait de ses dents artificielles, il met des dentiers en caoutchouc valcanisé pour $20.

JULIUS LOEFFLER,

Poseur et Marchand D'INSTALLATIONS DE GAZ,

136... RUE DE CHARTRES... 136

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS,

131 et 133, rue Vieille-Levée, 131 et 133.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

Candi en gros et en petites boîtes.
Toute espèce de Candis à la crème.
Toute espèce de candis nougats.
Candis élite.
Candi amer (Horehound).
Candi tressé.
Candi dur.
Popping Kisses américains.
Pâte de Jujube.
Toute espèce de Chocolats.
Bonbons fins.

En tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX grands et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que :

Boîtes de fantaisie,
Cartons de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de rubans,
Fleurs de tous genres,
Corbeilles d'abondance,
Bon de fantaisie,
Papier dentelé, etc.

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS, Seuls Agents, Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée.

C. S. HUNT & Co.,

DÉPÔT DE MACHINES, Au No. 153 de la rue Gravier.

AGENTS des fabricants des célèbres moulins à coton et d'eau pour la vapeur de Platt. [illegible]...

Seuls Agents pour la vente du

GRAND VIN CHATEAU PAPE CLÉMENT

Ve MAIGNAN & F LABORDE.

CAZAUX & VERGNOLE,

IMPORTATEURS, VINS, LIQUEURS, &c.,

—ET—

FABRICANTS DE SIROPS,

Vieille Levée.

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

RUE ROYALE.

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

Pianos, Pianos,

—ET—

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

9 ——Rue Royale——9

IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que :

FAIVRE, JELMINI, BORD,

avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord.

PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, LENBERG et VAUPEL, etc., etc.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'Opéra détachés, de musique pour piano, violon, flûte, et autres instruments, méthodes, etc., etc.

Leur stock déjà complet vient d'être récemment augmenté d'un grand choix de nouveautés de musique classique et religieuse, ainsi que d'un grand assortiment d'instruments à vent, à cordes, etc., etc., des premières fabriques de Paris.

Le tout offert à des prix exceptionnels.

SOURCES DE BLADON.

Le meilleur endroit de Bains du Sud.

CES CÉLÈBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 160 milles au-dessus de Mobile et à 24 heures de la Nouvelle-Orléans. On y arrive facilement. La salubrité de l'endroit est incomparable.

Les plus habiles chimistes du pays ont analysé les eaux qu'ils ont déclarées les MEILLEURES DU MONDE. [illegible]...

J. CONNER & CO., Propriétaires.

MANDEVILLE HOTEL,

TENU PAR F. COLOMES.

Le propriétaire du susdit hôtel prévient ses amis et le public en général, que sa maison [illegible]...

Hôtel de la Grand'Ile—Bord du Golfe—Louisiane.

Le susdit ouvrira cet hôtel le 1er juin 1871.

[illegible]...

J. SAGET,

168, Chartres, au 26, rue du Canal.

Annonce au public ainsi qu'à ses amis qu'il vient de recevoir une grande quantité d'armes de qualité [illegible]... FUSILS, REVOLVERS, [illegible]...

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 25 JUILLET—CLASSE No 175

26	50	61	4	8	43	55	1	35	30	22	44	58

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co., Contracteurs. Rue St. Charles, encoignure Canal, Nlle-Orléans.

SAISON D'ETE

Vêtements à bon marché

LEON GODCHAUX,

51, ET 53... RUE DU CANAL... 51 ET 53 et Nos 113, 115 et 117, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, LINGE DE DESSOUS, CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis, POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir aujourd'hui des vêtements confectionnés dans l'élégance de la coupe et la beauté du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.

NOTA BENE—Nous n'employons dans nos ateliers que d'excellents ouvriers, et nos coupeurs sont tous de premier ordre.

Banque Nationale de l'Union, de la Nlle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1871. Les dépôts spéciaux porteront intérêt. On peut avoir [illegible]. Par ordre [illegible] JAS. CHALARON, Caissier.

Banque Nationale de l'Union de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 21 juillet 1871. Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent, libre de la taxe de Revenu Interne, qui sera payé aux actionnaires à partir du 1er juillet. JAS. CHALARON, Caissier.

Compagnie d'Assurance "Germania," [illegible]... EMILE MAHAN, Secrétaire.

Bureau du Jockey Club de la Louisiane. [illegible]... H. B. FOLEY, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et du Carrollton. [illegible]...

Bureau de la Compagnie de [illegible]... SAMUEL M. COOK...

Bureau des Finances [illegible]... AVIS IMPORTANT AUX CONTRIBUABLES. [illegible]...

Banque Nationale de [illegible]... UNE assemblée des actionnaires de la Banque Nationale [illegible]... CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Banque Métropolitaine de Prêts, Epargnes et Garanties.

114... St-CHARLES... 114

CETTE Banque fait des avances libérales, sur tous objets, aux taux les plus modérés. [illegible]... GEO. H. BRAUGHN, Président. A. L. BROWN, Caissier.

Directeurs:

Geo. H. Braughn, A. Hero, Jr., J. Hassinger, Dr. J. Weng, W. B. Pemberton, Dr W. B. Allen, L. S. Delaunay, Theo [illegible].

TEUTONIA

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Le Bureau principal est au No. 141 de la rue Gravier, près Camp.

Assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Mer, aux taux les plus bas.

Capital $1,000,000
Souscrit 700,000

A. EIMER BADER, Président, CH. KRUTTSCHNITT, Vice-Président, GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Directeurs:

A. Eimer Bader, W. B. Schmidt, Louis Schneider, J. M. Schwartz, F. Richert, Ch. Krauss, [illegible].

Banque de la Nouvelle-Orléans. [illegible]...

CONFORMÉMENT aux requisitions de la loi du Congrès, intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie nationale garantie [illegible]..." F. A. CUSTIN, Caissier.

Département du Trésor, Bureau du Contrôleur du Currency. Washington, [illegible] 1871. [illegible]...

Banque de la Nouvelle-Orléans [illegible]... ORLEANS NATIONAL BANKING ASSOCIATION.

TRANSPORT DE FRET. Compagnie de transport de la vallée du Mississipi. [illegible]... J. F. BURDEAU, Agent.

Chantier de bois, de Brown.

Bois de plancher et de plafond, seul taillé Chêne blanc, Frêne, Peuplier, Cyprès, Cèdre, Cyprès et Pin [illegible].

UNE assortiment particulier est destiné au commerce [illegible]...

Bois, Planches et Madriers pour navires, [illegible]... JNO. A. BROWN.

Avis divers [illegible]:

ENTREPOT DE TAPIS,

AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapissiers, Stores, Couvertures de Tables, Cris, Rideaux brodés, Corniches, etc.

Avis.

L'OFFICE DIVIN de l'Eglise Episcopale Française aura lieu tous les DIMANCHES, à 11 heures, à la Salle de [illegible]... LOUIS BISSEY.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans. No 21 rue du Camp. Nouvelle-Orléans, le 25 juillet 1871.

A une élection tenue le 10 du courant, par les actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité Directeurs pour l'année courante : John I. Adams, J. C. Denis, W. A. Gordon, Félix A. Lanaux, F. E. Bernard, B. Hotchkiss, T. N. Blake, M. L. Navra, Ed. Pilcher.

Et à une assemblée des Directeurs tenue ce jour, M. Hy PEYCHAUD a été unanimement réélu Président, et M. JOHN I. ADAMS Vice-Président. LOUIS BARNETT, Secrétaire.

AVIS.

La fête de Ste-Anne étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St. Louis, à 7 heures et demie, mercredi 26 du courant.

A Vendre

UN RESTAURANT dans le Deuxième District jouissant d'une bonne réputation. Le propriétaire désirant se retirer des affaires le cèdera à des conditions avantageuses. [illegible]

Avis.

PLUSIEURS personnes se figurent, d'après une annonce insérée dans le journal, que le Restaurant de Paris, 82 rue Bienville, est à vendre; il n'en est rien. Ce restaurant continuera ses affaires comme par le passé, et le propriétaire se recommande toujours à sa nombreuse clientèle par l'excellence de ses produits et par les soins qu'il apporte à la tenue de sa table.

Avis de Société.

Les soussignés se sont associé M. NICOLAS BARROIS, à dater du 1er juillet 1871, pour faire le commerce des produits et la commission sous le nom de la raison SALVADOR FERNANDEZ & Co, à l'ancien local de M. Barrois, No. 123 de la rue Vieille-Levée. M. Barrois est chargé de la liquidation de son ancienne maison. S. FERNANDEZ & Co.

On demande

UNE bonne CUISINIERE et une DOMESTIQUE DE MAISON. S'adresser au No 75 rue Royale, entre Bienville et Conti.

Huile d'Olive, Vermouth, &c.

En débarquement du navire DELPHINE, venant de Marseille, et en magasin :

[illegible] paniers Huile d'Olive, Fussé, 12 onces,
caisses Vermouth, Noilly, Prat & Co.,
barriques Vin de Cette, ordinaire,
caisses Muscat, Noilly, Prat & Co.,
Vermouth Muscat,
Olives Vertes,
Olives Verdales,
Sardines de Castille,
Eau de [illegible],
Bouchons à Seltz de [illegible],
Pommades, Parfumerie & Moutarde,
[illegible]

A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11 rue Jefferson.

Divers! Divers! Divers!

160 caisses Absynthe Ed. Pernod, Suisse, [illegible]...

WM. H. VREDENBURGH, No 25 de la rue Poydras.

Grande découverte.

POUDRE DESINFECTANTE DE LLADO.

L'INVENTEUR de cette poudre célèbre est D. J. SANTA AGATA, de Lebanon. [illegible]... J. LLADO.